



HAL
open science

Fernand Pouillon, le double exilé de la politique du logement

Cécile Regnault, Luc Bousquet

► **To cite this version:**

Cécile Regnault, Luc Bousquet. Fernand Pouillon, le double exilé de la politique du logement. Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, 2018, Exils et migrations des architectes, des urbanistes, des paysagistes à l'ère contemporaine, 2, <10.4000/craup.769>. <hal-02114767>

HAL Id: hal-02114767

<https://hal.science/hal-02114767v1>

Submitted on 14 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Fernand Pouillon, le double exilé de la politique du logement

Fernand Pouillon, the double exile of housing policy

Cécile Regnault et Luc Bousquet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/769>

DOI : 10.4000/craup.769

ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Cécile Regnault et Luc Bousquet, « Fernand Pouillon, le double exilé de la politique du logement », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 2 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 10 octobre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/craup/769> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.769>

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Fernand Pouillon, le double exilé de la politique du logement

Fernand Pouillon, the double exile of housing policy

Cécile Regnault et Luc Bousquet

Cet article est dédié à Franck Gautré, architecte, une des chevilles ouvrières de l'association Les Pierres Sauvages de Belcastel, emporté par une maladie rare le 13 octobre 2014. Hommage posthume et cruel à un être, lui aussi, rare.

- 1 Figure éminente de l'architecture française du XX^e siècle, Fernand Pouillon (1912-1986) a eu le rare privilège de connaître l'exil deux fois de suite. Le premier, situé entre 1965 et 1966, intervient à la suite de son procès dans l'affaire du Comptoir national du logement (CNL), principalement du fait de ses conséquences pécuniaires. En effet, l'amende fiscale solidaire entre les ex-associés du CNL l'empêche d'exercer son métier en France, alors même que son livre *Les pierres sauvages*, écrit lors de sa détention, connaît un énorme succès¹ et que les sollicitations affluent, notamment du côté algérien. L'obstacle principal n'est donc pas l'interdiction d'exercer du fait de sa radiation de l'Ordre des architectes, car Pouillon la contournera, mais bien l'amende qu'il ne peut honorer. Accueilli à Alger par le régime nouvellement indépendant, il y connaît sa deuxième période algérienne, après la première, passée aux côtés du maire d'Alger de 1953 à 1957.
- 2 Près de deux décennies plus tard, en 1984, son deuxième exil s'opère dans des conditions tout aussi tragiques, le pouvoir algérien le chassant avec la même énergie qu'il avait mise à l'accueillir. Le retour définitif en France sera plus serein car entretemps, les initiatives successives des présidents de la République Georges Pompidou et François Mitterrand ont permis sa réhabilitation. Il s'installe dans le château médiéval de Belcastel en Aveyron, acheté en ruine entre 1974 et 1975, qu'il met huit ans à restaurer. Ce sera le lieu de sa dernière agence d'architecture. Il y décède en 1986. Il est enterré au cimetière de Belcastel, sous une simple dalle de pierre.

- 3 Ces deux moments forts d'exil s'inscrivent dans un contexte biographique marqué par des allers-retours réguliers entre son pays natal et son pays d'adoption, entamés dès les années 1950, suite au télégramme de Jacques Chevallier, député-maire d'Alger, reçu le 4 mai 1953. Ce dernier, impressionné par ses réalisations marseillaises et aixoises, sollicite Fernand Pouillon pour construire rapidement des logements pour les plus démunis².
- 4 Dès sa première visite à Alger en 1953, Pouillon est envoûté par la ville blanche.
 Nous roulions à toute allure dans la ville déjà moite à cette heure matinale. La cité me plut tout de suite. Malgré le désordre et la saleté, il en émanait une profonde vitalité. [...] Je découvrais au loin la Casbah, une vraie ville dans le désordre agressif des architectures européennes. Elle apparaissait comme une onctueuse crème fouettée au milieu de la pagaille d'une table au dessert, blanche avec des ombres douces. [...] Au cours de cette promenade, mon esprit fut extraordinairement stimulé par ce que je découvris. Les forts turcs du XVIII^e siècle me permirent d'assimiler une autre échelle, plus en rapport avec les formes contemporaines. Je sentais naître en moi une nouvelle architecture, bien différente des maisons de six étages de la ville³.
- 5 C'est le début d'une histoire intime avec ce pays de soleil, de l'autre côté de la Méditerranée. Comme à Marseille, la réussite de ses grandes opérations de logements tient à plusieurs facteurs : la prise de site, la composition d'ensemble ménageant des vides habités tout aussi puissants que les grandes façades de pierre et un talent avéré d'orchestration de la maîtrise d'œuvre, consistant à construire plus, dans le moindre temps, au moindre coût.
- 6 Pouillon installe son agence dans la Villa des Arcades, située à quelques pas des grands chantiers qu'on lui confie. Il termine de la restaurer en 1955.

Figure 1 : La Villa des Arcades, au début de sa première restauration, probablement à l'été 1953.



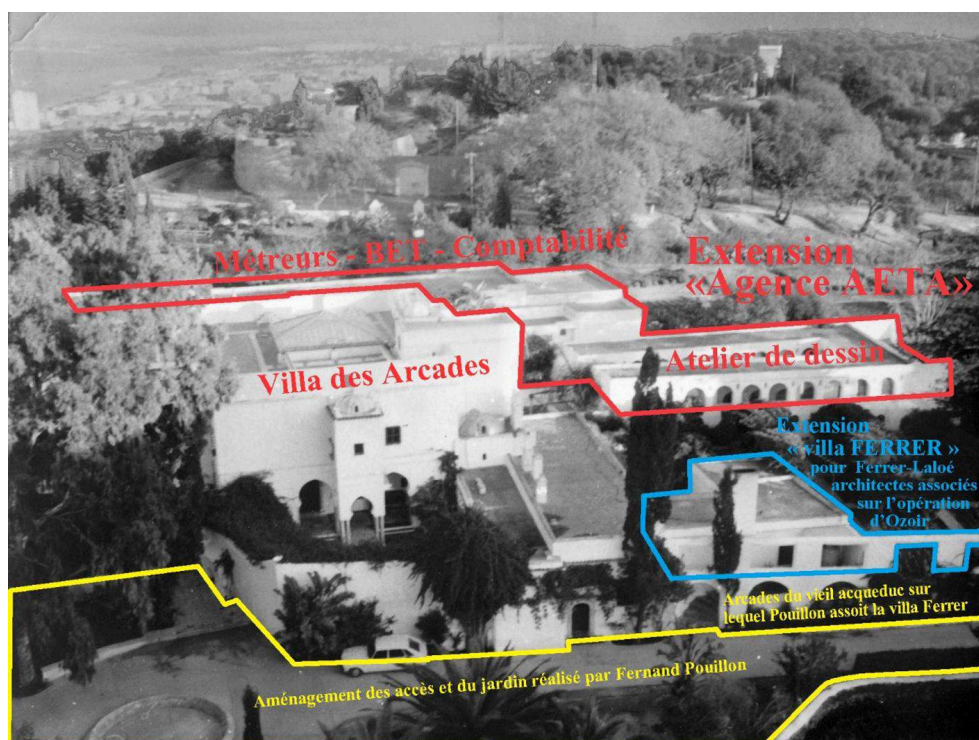
Archives Pierre Sauvages de Belcastel, Toulouse.

- 7 Cette première période algérienne (1953-1957) le voit travailler conjointement en France et en Algérie. Côté algérien, en cinq ans, il conçoit et construit cinq grandes cités d'habitation : Diar Es Saada (1953), Diar El Mahçoul (1954) et Climat de France (1955) à Alger, la Cité Lescure⁴ (1957) et la Cité de Valmy⁵ (1957) proches d'Oran. Ces

ensembles de logements sont conçus comme de véritables pièces urbaines, dotés d'édifices publics tels qu'une église, un marché, une station de téléphérique, des écoles.

- 8 Les trois premières cités, édifiées en temps record, permettent, dans un contexte de forte pénurie, de « loger la population des bidonvilles, organiser et assainir Alger de façon exemplaire⁶ ».
- 9 À cette époque, il est par ailleurs architecte en chef de la ville d'Alger.

Figure 2 : Vue (annotée) de la villa depuis le clocher de l'église de Diar El Mahçoul.



Archives Pierre Sauvages de Belcastel, Toulouse.

Le premier exil d'un homme ruiné

- 10 Comme mentionné en introduction, la radiation de l'Ordre des architectes, le 23 septembre 1961, ne constitue pas la cause principale de son exil comme il est souvent affirmé⁷. Avant même le début de ses ennuis judiciaires, Pouillon met tout en œuvre pour éviter la faillite du CNL et payer les créanciers. En décembre 1960, le mandataire en charge d'établir le moratoire de la faillite rapporte le grand sens des responsabilités de l'architecte, lorsqu'il propose spontanément d'apporter son concours financier à la résorption de la dette en abandonnant ses biens privés. La faillite du CNL le ruine donc personnellement et professionnellement. À sa sortie de prison, face à ces difficultés financières, il n'est plus en mesure d'honorer l'amende fiscale issue des suites du procès. Tout exercice professionnel en France le conduirait à remplir un puits sans fond, le moindre argent gagné se trouvant alors saisi pour honorer cette dette.
- 11 Ses aventures malheureuses avec la justice française et son procès (1961-1965) ont fait l'objet d'une enquête minutieuse de l'historien Bernard Marrey dans *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*⁸. Croisant de nombreuses sources et examinant attentivement les

dates des événements politiques, Marey revisite le « scandale » du CNL. Il montre pourquoi durant cette période particulière de la Reconstruction et surtout dans ces moments de troubles entre la France et l'Algérie, Fernand Pouillon finit par devenir effectivement... l'homme à abattre. En l'état, il est une cible utile pour d'autres desseins plus politiques liés à la guerre d'Algérie. Les détails chronologiques décryptés par Marey sont éclairants :

Le scandale du CNL est lancé par *Le Figaro* du 4 février (1961). Le 15, le procureur de la République, près le tribunal de grande instance de la Seine, requiert l'ouverture d'une information contre X des chefs d'abus de confiance, infraction à la législation sur les sociétés et abus de biens sociaux. Le même jour, *Le Canard enchaîné* écrit que, de source bien informée, le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) « envisagerait » – après accord de De Gaulle – de constituer un gouvernement provisoire mixte où au moins un citoyen français pourrait être ministre... le milliardaire Blachette⁹. Le 20 février, Georges Pompidou, secrétaire du Président¹⁰ mais sans titre officiel, accompagné d'un diplomate, Bruno de Leusse, rencontre Tayeb Boulahrouf et Ahmed Boumedjel à Lucerne, puis le 5 mars à Neufchâtel. L'arrestation le 5 mars de Pouillon donne alors davantage l'impression d'un avertissement lancé par le Premier ministre¹¹ aux libéraux d'Algérie¹².

- 12 Fernand Pouillon n'est pas dupe et a compris avant sa sortie de prison qu'il a servi de bouc-émissaire pour des motifs dépassant largement son intrusion perturbante sur le marché parisien de la promotion immobilière. Une partie de ses ennuis est aussi certainement liés à sa trop grande proximité avec ses commanditaires et ses partenaires en Algérie. Il s'en explique dès le 13 mars 1965, quelques deux semaines seulement après sa libération définitive (intervenue le 25 février 1965), lors d'une conférence au Centre français des journalistes. En guise d'épilogue à son ouvrage, Bernard Marrey reproduit les propos lucides de Pouillon sur sa situation :

On a voulu stigmatiser, faire un portrait du promoteur immobilier mangeur d'épargne. Je crois que cela a été l'idée de ceux qui, pour d'autres raisons plus obscures se sont dit : c'est le moment d'arrêter les bénéfices considérables de l'immobilier en stigmatisant une personne, une personnalité représentative, un homme qui a une vie prestigieuse, qui a le sens du faste, qui a un sens d'un tas de choses, qui répare des châteaux, qui construit un hôtel particulier sur les quais¹³. C'était réellement l'homme idoine pour montrer qu'il y avait des profiteurs du pauvre monde qui cherchait à se loger¹⁴.

- 13 Lors de cette même conférence, il fait état de sa grande fatigue et se montre prudent pour l'avenir : « J'ai cinquante-trois ans dans trois mois, je ne suis pas tellement en très bonne santé. J'ai eu une très grande résistance nerveuse pendant des années, mais je ne suis plus très solide et je ne me sens pas de reprendre une agence comme celle que j'avais¹⁵ ».
- 14 La suite des événements montre qu'il retrouvera vite ses ambitions. Mais les a-t-il jamais perdues, malgré, ou surtout à cause du sort qui lui a été fait ? Après sa libération, tout en se refaisant une santé, il pense très vite à la suite. Les archives disponibles à ce jour sont toutefois peu loquaces sur cette période. La date de son retour à Alger n'est pas précisément connue, elle intervient entre 1965 et 1966. La décision a dû se prendre par étapes. Il est probable que tout en continuant à « travailler » en France¹⁶, il avait déjà repris des contacts avec l'Algérie, l'amenant à être missionné par le ministère du Tourisme pour l'aménagement de la côte algérienne. L'ampleur du travail ne pouvait que l'inciter à venir s'installer directement en Algérie : les documents d'archives¹⁷ mentionnent qu'en avril 1966 plus de cent plans et une très grande maquette ont déjà été réalisés.

- 15 Ces commandes algéroises facilitent grandement sa situation personnelle : en Algérie, Fernand Pouillon, qui a toujours gardé la nationalité française, est sous statut de « résident à l'étranger » y compris sur le plan fiscal. À ce titre, la loi française de l'époque l'autorise à détenir un compte bancaire n'importe où dans le monde, non imposable en France puisque déjà imposé dans le pays d'origine du compte.

Figure 3 : Travail sur l'aménagement de la côte algérienne à la villa des Arcades.



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

- 16 Dès son retour à Alger, il décide de revenir dans « sa » Villa des Arcades, dont l'armée française l'avait chassé en vingt-quatre heures en 1957, le contraignant à abandonner ce qui était à la fois son agence et son lieu de vie. De 1957 à 1962, la villa est occupée par l'armée et fait partie des lieux affectés aux basses besognes. Après l'Indépendance, elle devient un bien vacant dépendant de la Présidence du conseil¹⁸. Lorsque les autorités proposent à Fernand Pouillon de revenir travailler en Algérie, le réinvestissement de la villa est une des conditions de son retour. La retrouvant dans un état déplorable, l'architecte engage une deuxième campagne de restauration, qui s'achève en 1968. Toutefois, il ne cherche pas à en être propriétaire, convaincu peut-être que le pouvoir algérien lui en laisserait la jouissance¹⁹. La suite des événements lui donnera tort.
- 17 Si cette deuxième période algérienne (1966-1984) se différencie par le changement de contexte politique, dans une Algérie nouvellement indépendante, elle reste néanmoins quasi identique en termes de *maîtrise de l'ouvrage*²⁰. Fernand Pouillon répond à de grandes commandes étatiques comme il l'avait fait auparavant pour le maire d'Alger. Formellement installé en Algérie, il continue de se rendre régulièrement en France pour mener à bien des projets d'architecture avec l'aide de confrères bienveillants. Un des cas les plus prégnants reste le lotissement de la Brèche aux Loups à Ozoir-la-Ferrière, construit entre 1967 et 1968²¹. Sur les cartouches des plans du projet, Fernand

Pouillon est mentionné comme « architecte conseil ». Cette opération a été saluée par la grande presse lors de sa construction²².

- 18 Les conditions de l'exil de la France vers l'Algérie ont fait l'objet de nombreux commentaires, parfois contradictoires, permettant de prendre du recul sur les événements eux-mêmes et sur les raisons de la condamnation de Fernand Pouillon. Nous avons expliqué plus avant comment Bernard Marrey a dévidé l'écheveau²³. En revanche, les raisons qui ont poussé le pouvoir algérien à chasser Fernand Pouillon en 1984 méritent d'être explorées plus avant.

Deuxième exil : le retour forcé en France

- 19 Les hypothèses formulées ci-après s'appuient principalement sur le témoignage oral de Catherine Sayen, sa dernière compagne, qui a vécu personnellement le deuxième exil.
- 20 Il est important de rappeler les conditions politiques et économiques dans lesquelles se trouve alors Fernand Pouillon pour comprendre les raisons de sa disgrâce, car même s'il quitte l'Algérie en mai 1984, laissant derrière lui son agence et ses salariés en plein désarroi, ce départ aurait pu intervenir plus tôt. Fernand Pouillon est parfaitement conscient de la dégradation progressive de sa position face au pouvoir algérien. C'était un des rares architectes étrangers à exercer depuis près de vingt ans pour l'Algérie indépendante.
- 21 La première raison est imputable au statut juridique sous lequel il exerce. En effet, l'« agence Pouillon » est une structure mixte, l'AETA²⁴, fondée par Jacques Chevallier et le ministre du Tourisme Abdelaziz Maoui (1965-1977), contrôlée par le gouvernement, ce dernier en étant le seul commanditaire. À ce titre, Pouillon est donc dépendant économiquement.
- 22 La deuxième raison est politique : son commanditaire étant le gouvernement, l'architecte reste à la merci des aléas inhérents aux changements à la tête de l'État algérien. La situation se dégrade sensiblement après la mort de Houari Boumediene en décembre 1978 et l'arrivée au pouvoir de Chadli Bendjedid, élu président le 7 février 1979. Plusieurs événements particulièrement inquiétants se produisent à partir de 1981. Outre que la forte baisse de la commande étatique, un contrôle fiscal de l'AETA intervient vraisemblablement vers la fin de l'année 1981. Ce dernier aboutit à un redressement d'un milliard de dinars²⁵, basé sur l'interprétation d'un article stipulant qu'avant 1981, les études réalisées hors du territoire algérien auraient dû être soumises à l'impôt, alors qu'elles ne l'étaient pas. Tous les honoraires perçus à l'étranger sont alors redressés. Les grosses études réalisées en Côte d'Ivoire depuis 1977 par Fernand Pouillon en font sans doute partie, et peut-être d'autres qui nous restent inconnues à ce jour. L'AETA contestera cette interprétation : comment imaginer qu'une telle structure, placée sous tutelle directe de l'État algérien, ait pu se trouver en situation de fraude avérée ? Mais comment l'AETA peut-elle aussi faire valoir son bon droit auprès d'un interlocuteur qui la contrôle en partie ? Elle négociera avec les autorités fiscales un accord réduisant le redressement à trois millions de dinars contre l'attestation d'une dette effective de l'État algérien envers elle.
- 23 Entretemps, l'asphyxie arrive et l'AETA subit des retards importants et surtout le non-paiement de ses honoraires pour les projets achevés ou en cours élaborés pour les

ministères de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, du Tourisme, des Postes et Télécommunications, de l'Habitat, ainsi que pour la wilaya²⁶ d'Alger.

- 24 De plus, l'autorisation de transfert qui permet à Fernand Pouillon de travailler et de faire travailler son équipe hors d'Algérie est brutalement supprimée, sans explication. C'est d'autant plus incompréhensible qu'à cette époque, Fernand Pouillon rend service au gouvernement algérien en lui permettant de sauver la face pour les festivités du vingtième anniversaire de l'Indépendance (le 5 juillet 1982). Après une année de chantier héroïque, il livre en temps et en heure la rénovation et l'extension de l'hôtel El Djazaïr (anciennement Saint-George) à Alger ; projet entamé en 1975, initialement confié à une société italienne qui n'arrivait pas à terminer le chantier.

Figure 4 : La Villa des Arcades. Carte postale n°593 « Alger la blanche – Diar El Mahçoul ».



Société Nationale d'Édition et de Diffusion, Alger.

- 25 Au cours de cette même année 1982, une anecdote illustre les relations ambiguës que le pouvoir entretient avec Fernand Pouillon. Pour célébrer l'Indépendance, une entreprise canadienne construit le Mémorial du Martyr (Maqam E'Chahid), à quelques centaines de mètres de la cité de Diar El Mahçoul, mais surtout juste devant la Villa des Arcades. Celle-ci a le privilège de disposer d'une vue exceptionnelle sur la baie d'Alger, tout en étant invisible quel que soit l'endroit d'où on la cherche. Après la célébration, le gouvernement sollicite Fernand Pouillon pour réfléchir à une liaison directe entre le monument et la cité Diar El Mahçoul, ce qui faciliterait son accès depuis la basse ville grâce au téléphérique construit pour la cité. Le gouvernement envisage aussi son réaménagement pour y loger des militaires. La Villa des Arcades, prise dans cet ensemble, attire les convoitises.

Figure 5 : Attestation du ministère du Tourisme.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السياحة

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION
ET DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

المسيرة السياحية
لتخطيط والتنمية السياحية

N° REF. 079 DGPDT BOG 13 OCT 1988


- /7/ ATTESTATION -

Je soussigné Fernand HADJ-VOUCEF, Directeur Général de la
Planification et du Développement Touristique, certifie que la
Société A.E.T.A. a déposé dans nos services des avenants dont les
montants sont indiqués ci-après :

- TAHANRASSET	Avenant n° 2	992.806,85
- ORAN-CHATEAUNEUF	Avenant N° 3	3.049.784,98
- GHARDAIA II	Avenant N° 2	2.234.040,90
- EL-DJAZAIR	Avenant N° 2	4.617.017,65
- VILLAGE ARTISANAL	Avenants N°2 et 3	533.275,57
- SKIKDA	Avenant N° 2	1.595.743,50
- TIMIMOUN	Avenant n° 1	382.978,44
		13.563.764,51

Les avenants font l'objet à l'heure actuelle des formalités
administratives réglementaires auprès des institutions compétentes.

La présente attestation est faite pour servir et valoir ce
que de droit.



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

- 27 Après avoir pris des risques personnels, il va mettre en danger l'AETA. La décision est certainement partagée avec Michel Brac de la Perrière²⁸, son gérant et Antoine Perez²⁹, directeur technique et financier de l'agence. Sans compter les honoraires à venir, l'État algérien doit 15 millions³⁰ de dinars à l'AETA, soit presque 13 millions de francs de l'époque, équivalents à 3,5 millions d'euros aujourd'hui. Fernand Pouillon, convaincu du règlement tôt ou tard de ces factures, choisit de ne pas entraver le fonctionnement opérationnel de l'AETA et de protéger ses salariés (près d'une cinquantaine) en n'honorant pas les échéances d'impôts et taxes sur les sociétés. Il est ensuite incapable d'acquitter les charges sociales du personnel.
- 28 La déchéance devient inéluctable quand les retards interviennent dans les salaires, jusqu'à ce que l'AETA ne puisse finalement plus les payer.

Figure 6 : Patio de la Villa des Arcades en 1983.



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

Photo : Guy Sardinoux.

- 29 Mai 1984 sera pour Fernand Pouillon le mois du dernier départ d'Alger, avec comme seul bagage une valise et un attaché-case. Pour la seconde fois de sa vie, il se voit contraint de quitter la villa des Arcades, en y abandonnant une partie non négligeable de sa vie d'architecte et nombre de ses effets personnels. Inévitablement, l'agitation s'empare de l'agence et une grève est déclenchée le 15 juin 1984.
- 30 Nous ne formulerons pas d'hypothèses hasardeuses quant au rôle des services de sécurité de l'État dans le déclenchement de la grève, mais il semble évident que Pouillon fait l'objet d'une attention particulière de la part du régime.

Figure 7 : L'atelier de dessin de l'AETA. Milieu des années 1970.



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

- 31 La lettre de Michel Brac de la Perrière, datée du 10 juin 1984, soit quelques semaines après le départ de Fernand Pouillon en France et juste avant le déclenchement de la grève, illustre très bien les derniers moments de l'agence.

El Biar, le 10 juin 1984

Mon cher Fernand,

Je me fais beaucoup de soucis pour l'AETA, dont la situation devient préoccupante.

Monsieur Perez vous a certainement tenu au courant des difficultés rencontrées auprès de la Bad³¹ du ministère du Tourisme et du ministère de l'Enseignement supérieur.

Il a dû également vous parler des problèmes de personnel qui prennent une dimension d'autant plus grande qu'il n'a pu payer qu'un acompte sur les salaires de Mai. Les instructions de mise en congés pour le mois de Juin sont mal ressenties et ne sont suivies que par une partie du personnel, l'inspection du travail ayant rappelé que le programme de départs en congé devait être arrêté en accord avec les représentants syndicaux, ce qui n'a pu être fait dans le climat actuel.

La cause profonde du conflit est une crise d'autorité³² entre la direction et la section syndicale, Nourredine en tête... pour des raisons que vous connaissez.

Étant pris à partie dans ce différend comme gérant de la société AETA, je me demande si, au cours d'un saut à Alger, votre arbitrage n'éviterait pas que la situation empire, surtout compte tenu des énervements de la période de ramadan.

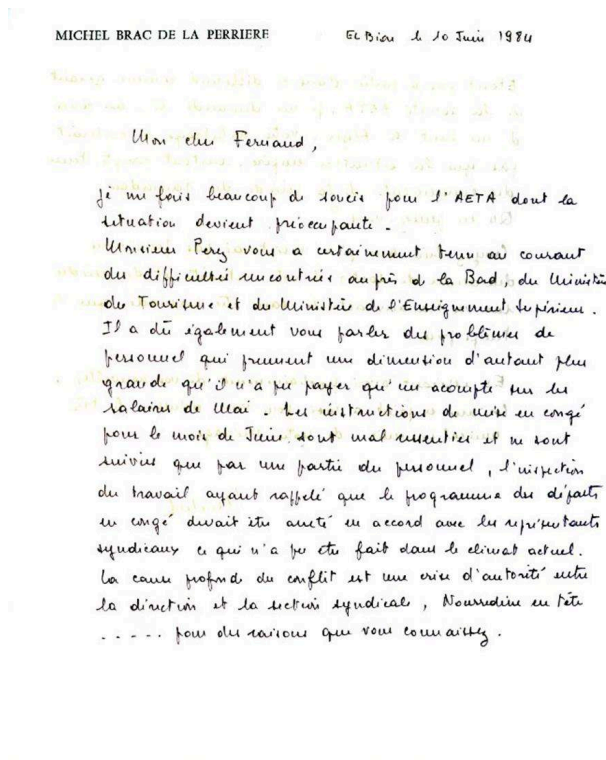
Qu'en pensez-vous ?

Croyez bien que je n'insisterai pas pour vous demander de sortir de votre retraite et de prendre sur vos travaux actuels sans être persuadé que le temps presse.

En espérant avoir prochainement de vos nouvelles, Corinne³³ se joint à moi pour vous adresser le très amical souvenir de notre ménage.

Michel

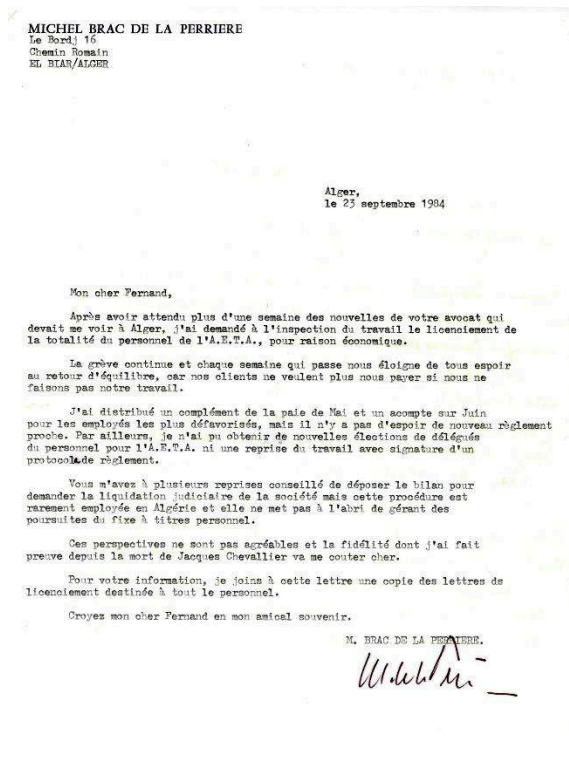
Figure 8 : Courrier dactylographié de Michel Brac de la Perrière à Fernand Pouillon, 1^{er} juin 1984.



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

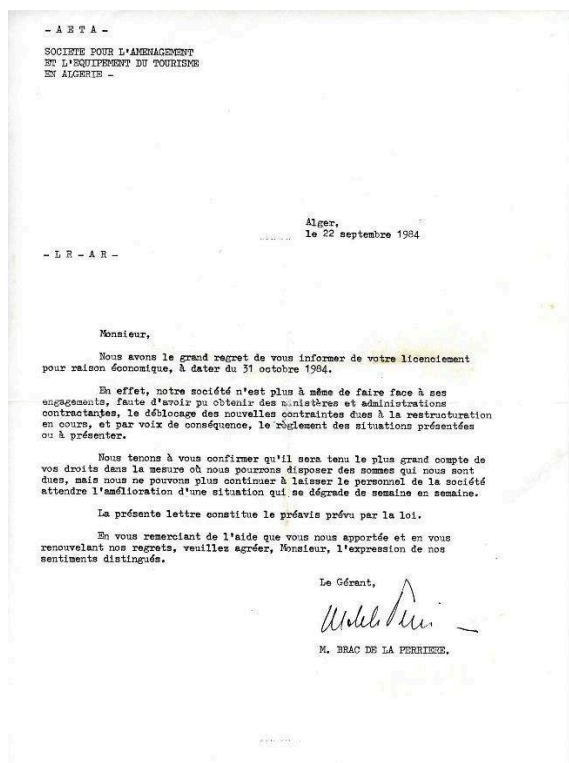
- 32 Fernand Pouillon ne fera pas de « saut à Alger » et la situation empire rapidement, conduisant au licenciement du personnel à la fin du mois d'octobre 1984. Le modèle de lettre de licenciement que nous avons pu consulter³⁴ indique clairement que le motif est d'ordre économique : « notre société n'est plus à même de faire face à ses engagements, faute d'avoir pu obtenir des ministères et administrations contractantes, le déblocage de nouvelles contraintes dues à la restructuration en cours, et par voie de conséquence, le règlement des situations présentées ou à présenter³⁵ ».

Figure 9 : Courrier de Michel Brac de la Perrière à Fernand Pouillon (23 septembre 1984).



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.

Figure 10 : Modèle de lettre de licenciement (22 septembre 1984).



Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse

- 33 Derrière la volonté de l'État algérien de mettre fin aux activités de Fernand Pouillon, nous retrouvons une partie des mêmes ingrédients qui ont conduit à sa chute en France. À travers le programme de construction des hôtels, Pouillon profite d'une commande publique directe sur des projets « réservés », en ne jouant donc pas le jeu de la concurrence, s'attirant par là même l'inimitié de ses confrères. Mais l'exil s'expliquerait davantage par la réaction d'un pouvoir décontenancé par le souhait de Pouillon de mieux servir les intérêts du pays.
- 34 Sûr de ses compétences, Pouillon pense en effet qu'il pourrait jouer un rôle de premier plan dans la résorption de la pénurie de logement et qu'il est injuste de le laisser à l'écart de ce type de programmes, alors même qu'il dispose d'un outil de travail tout à fait capable d'y répondre. Hormis les équipements touristiques, il a certes construit de nombreux bâtiments, mais toujours dans le cadre de commandes spécifiques d'État : sièges de préfecture pour le ministère de l'Intérieur, résidences universitaires pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Si le ministère de l'Habitat a fait appel à lui pour quatre opérations de logements, il se sait capable de construire beaucoup plus et comme à chaque fois, en construisant mieux, plus vite et moins cher que tout ce qu'il voit fleurir dans le pays depuis l'Indépendance.
- 35 Cette préoccupation est déjà ancienne chez lui. En septembre 1978, peu de temps avant la mort de Boumédiène, il a rédigé une première note à l'attention du ministère de l'Habitat et de la Construction publique, intitulée « Réflexions sur le problème de l'habitation ». Cette dernière brosse un portrait général de la situation de la construction en Algérie, déplorant les logiques de reproduction exogènes.
- Nous pouvons être tout aussi affligés en constatant que les récents petits programmes départementaux qui viennent de s'édifier dans la périphérie de certaines villes sont la copie conforme de ces cités industrialisées des banlieues de Paris et de Lyon. Cela n'est pas étonnant, ce sont les mêmes bureaux d'études, les mêmes constructeurs qui ont proposé leurs services sans rien changer à leurs projets. Ils ont tout simplement refait des copies des plans en changeant les titres sans aucune adaptation au pays et à la civilisation³⁶.
- 36 Plus loin, il insiste sur la nécessité de privilégier les matériaux, les savoir-faire et les filières locales, en prenant bien évidemment appui sur ses expériences et réalisations passées.
- Donner la priorité aux produits locaux ou nationaux tels que, par exemple, le ciment moulé, les carreaux de céramique et, éventuellement, le marbre. S'intéresser aux industries locales ou nationales, utiliser les nouveaux produits pétrochimiques fabriqués à l'échelon national tant en isolants qu'en revêtements, tout cela serait pour nous la meilleure façon d'être à la fois économes et réalistes³⁷.
- 37 La note se poursuit par une offre de services, affirmant explicitement qu'il est l'homme de la situation.
- Sans établir un parallèle entre ce que pourrait être notre action dans la construction des logements et des équipements sociaux, avec ce que nous avons édifié depuis près de quinze années tant pour le ministère du Tourisme que pour ceux de l'Intérieur et de l'Enseignement supérieur, nous pouvons dire que nous avons eu le choix entre une sérialisation à outrance et une humanisation des centres de loisirs ou autres, des centres universitaires, dans tous les cas nous avons choisi de rendre toujours plus humaines, mieux adaptées au site et imprégnées de l'art arabe même dans les choix les plus contemporains (Hôtel Piazza ou Université des sciences sociales) les nombreuses réalisations qui nous ont été confiées : et cela sans nuire à l'efficacité des programmes. Nous désirerions aujourd'hui, apporter le

même esprit (avec des formes et des conditions différentes, bien entendu) dans notre éventuelle collaboration au ministère de l'Habitat, car nous pensons que notre expérience du pays, de sa civilisation et de l'Islam est plus proche de notre tempérament de constructeur que ne le sont ceux qui viennent ici pour la première fois³⁸.

38 Le propos se conclut par une adresse à ses interlocuteurs, à la fois lyrique et politique.

L'enfant algérien dont le nombre croissant laisse présager l'importance que prendra le pays dans vingt ans ne doit plus jouer au milieu du trafic, ne doit plus être oisif dans des quartiers surpeuplés et malsains, il doit retrouver le goût de vivre en attendant que le pays profite un jour de son développement dans lequel la nouvelle cité d'aujourd'hui aura joué un rôle capital³⁹.

39 La lettre d'envoi de cette note comporte une proposition chiffrée extrêmement attrayante quant aux honoraires demandés, qui s'élèveraient à 1 % du montant des travaux, maîtrise d'œuvre d'exécution comprise, dans l'hypothèse de pouvoir construire plusieurs dizaines de milliers de logements par an.

40 Cette lettre et sa transmission au ministère sont une initiative solitaire, sans que la direction de l'AETA n'en soit informée. Très vite, Fernand Pouillon réalise l'étendue de sa maladresse : personne ne désirait construire si bon marché. Il venait de reproduire le mécanisme qui l'avait vu arriver à Paris vingt ans plus tôt pour faire la démonstration par l'exemple que la promotion immobilière pouvait connaître quelques améliorations, en termes d'efficacité des coûts, de qualité d'usage des logements et de durabilité des constructions.

41 Cet appel du pied, renouvelé régulièrement auprès de différents interlocuteurs n'a pas fait l'objet de réponses officielles. On peut bien au contraire imaginer l'embarras dans lequel il a placé les récipiendaires.

42 Par ailleurs, et c'est peut-être le plus préoccupant, les changements consécutifs à l'arrivée de Chadli Bendjedid au pouvoir ont un impact sur l'activité principale de l'AETA. Les grands programmes de développement d'hébergement touristique voulus par Boumédiène s'inscrivent dans son objectif central d'ouverture internationale de l'Algérie, utile à son positionnement en tant que nouvel État au sein du concert des nations. Boumédiène organise en 1973 le sommet des pays non-alignés⁴⁰ et accueille en 1975 la première réunion de l'OPEP⁴¹. Le tourisme international est donc un axe de développement économique majeur. La présidence qui lui succède a d'autres priorités en matière de développement territorial. Chadli Bendjedid concentre ses efforts sur des programmes de routes, de barrages et de logements.

43 C'est peut-être Antoine Perez, l'ancien directeur technique et financier de l'AETA, qui résume le mieux la situation dans le documentaire de Christian Meunier : « Il [Fernand Pouillon] n'était plus en grâce purement et simplement parce que la tête politique avait changé. C'est tout. Il n'y a pas d'autres motifs. On voit trop Pouillon, il en a trop fait, déjà. Il nous gêne... il nous gêne. Alors... il faut qu'il s'en aille⁴². »

44 À ce stade, nos premières hypothèses demanderaient à être corroborées par d'autres sources documentaires difficiles d'accès à ce jour. Les deux exils successifs se sont accompagnés de la perte ou de la destruction d'une partie des archives de l'agence. Cela a des conséquences lourdes sur la bonne connaissance de son œuvre. Le travail sur les archives de la deuxième période algérienne, conservées aux Archives nationales d'Algérie, repérées et classifiées par Amina Sellali et Rabat Aït-Ali⁴³ reste à faire.

- 45 D'autres sources d'archives existent certainement, notamment en Algérie. L'association Les Pierres Sauvages de Belcastel a identifié récemment des interlocuteurs nouveaux, susceptibles d'aider à les repérer et les répertorier.
- 46 À tout le moins, au-delà de cette première enquête, l'exploitation de nouvelles sources serait précieuse, à la fois pour mieux connaître l'intégralité de l'œuvre de Fernand Pouillon en Algérie, mais également pour comprendre son éthique de chef d'entreprise et d'architecte tant dans son rapport au métier que dans sa posture face à ses commanditaires.
- 47 Par rapport à d'autres grandes figures de l'architecture française du XX^e siècle, Fernand Pouillon reste encore aujourd'hui méconnu et trop peu étudié en France, contrairement aux travaux menés depuis plus de deux décennies en Italie⁴⁴ et à l'intérêt dont il commence à faire l'objet chez nos voisins suisses et allemands⁴⁵, sans compter le regain d'intérêt des Algériens eux-mêmes.
-

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Giulio Barazzetta, *À l'ombre de Pouillon*. Toulouse, Éditions Transversales, 2017.

Marc Bédarida, *Fernand Pouillon*. Paris, Éditions du Patrimoine, 2012.

Jean-Lucien Bonillo *et al.*, *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille, Éditions Imbernon, 2001.

Adam Caruso, Helen Thomas. *The Stones of Fernand Pouillon*, Zurich, Éditions GTA Verlag (ETH Zurich), 2013.

Stéphane Gruet, *Pouillon, une architecture durable*. Toulouse, Éditions Transversales, 2018

Catherine Sayen, *L'architecture par Fernand Pouillon*, Toulouse, Éditions Transversales, 2015.

Stéphane Gruet, *Fernand Pouillon. Humanité et grandeur d'un habitat pour tous*, Toulouse, Éditions Poïésis, 2013.

Bernard Marrey, *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*, Paris, Éditions du Linteau, 2010.

Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Paris, Éditions du Seuil, 1968.

Fernand Pouillon, *Indiscutablement les architectes se sont laissé manœuvrer...mais ils étaient contents*, (Entretiens avec Félix Dubor et Michel Raynaud), Paris, Éditions. Connivences, 1988.

Danièle Voldman, *Fernand Pouillon, architecte*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2006.

Articles

Giulio Barazzetta. « I cantieri di Fernand Pouillon : le figure e il testo », *Casabella*, « Il farsi delle cose », n° 728/729, Milano, déc. 2004/janv. 2005, p. 38. Traduit en anglais p. 161 : « The construction site of Fernand Pouillon. The figures and the text ».

Luc Le Chatelier, « Tipaza, le détonnant complexe touristique de Pouillon », *Le Monde* 17 juillet 2009, [en ligne] <http://www.telerama.fr/monde/tipaza-le-detonnant-complexe-touristique-de-pouillon,45212.php>, page consultée le 25/07/2017.

Myriam Maachi Maïza, « L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie », *Insaniyat* 2008/42, 30 septembre 2012, [en ligne] <https://insaniyat.revues.org/6707>, page consultée le 31/08/2017.

Petruccioli, Attilio. « Fernand Pouillon », *Environmental Design : Journal of the Islamic Environmental Design Research Centre* 2, Rome, Carucci Editions, 1986, pp. 76-83

Documentaire

Christian Meunier, *Fernand Pouillon, le roman d'un architecte*, Paris, Images de ville/France 3, 2002, 52 mn.

NOTES

1. Fernand Pouillon, *Les pierres sauvages*, Paris, Éditions du Seuil, 1964 [rééd. Points Seuil, 2012]. Le livre reçoit le Prix des Deux Magots en janvier 1965.
2. C'est Eugène Claudius-Petit qui signale à Jacques Chevallier l'existence de Fernand Pouillon. Ses services ministériels avaient établi un rapport sur la réussite de l'opération des 200 logements à Aix-en-Provence.
3. Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Paris, Éditions du Seuil, 1968, pp. 166-169 et 172.
4. La cité Lescure n'est pas entièrement de la main de Fernand Pouillon. Il est venu en aide à un confrère lors de l'élaboration du projet jusqu'à l'obtention du permis de construire.
5. La ville de Valmy s'appelle maintenant El Kerma.
6. Fernand Pouillon, *Mémoires d'un architecte*, Paris, Éditions du Seuil, 1968, p. 172.
7. Luc Le Chatelier, « Tipaza, le détonnant complexe touristique de Pouillon », *Télérama*, 17 juillet 2009, [en ligne] <http://www.telerama.fr/monde/tipaza-le-detonnant-complexe-touristique-de-pouillon,45212.php>, page consultée le 25/07/2017.
8. Bernard Marrey, *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*, Paris, Éditions du Linteau, 2010.
9. Ami de Jacques Chevallier, propriétaire des carrières de Fontvieille en France, dont sont extraites les pierres qu'utilisera Fernand Pouillon pour édifier notamment les cités de Diar Es Saada et Diar El Mahçoul à Alger (note des auteurs).
10. Le Général de Gaulle.
11. Michel Debré, farouche partisan de l'Algérie Française.
12. Bernard Marrey, *op. cit.*, p. 51. Bernard Marrey précise en note : Par "libéraux", on entendait tous ceux qui pensaient que l'Algérie serait un jour ou l'autre indépendante.
13. Les quais évoqués sont ceux de la Seine à Paris.
14. Fernand Pouillon cité par Bernard Marrey, *op. cit.*, pp. 103-104)
15. Fernand Pouillon, cité par Bernard Marrey, dans *Fernand Pouillon, op. cit.*, p. 107.
16. Pour ce faire, il passait par un cabinet d'architectes basé en Suisse.
17. Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.
18. Danièle Voldman, *Fernand Pouillon, architecte*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2006, p. 274.

19. La Villa est d'ailleurs encore aujourd'hui un bien de l'État Algérien, dépendant de la Présidence.
20. Comme Fernand Pouillon, nous sommes attachés à cette manière de nommer les commanditaires du projet. Catherine Sayen s'en est expliquée dans un long article (Jean-Lucien Bonillo *et al.*, *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille, Éditions Imbernon, 2001, pp. 160-167), indiquant qu'on parle du « maître de l'ouvrage » lorsque la personne est affectée à un ou plusieurs d'ouvrages identifiés ; le terme « maîtrise d'ouvrage » étant utilisé pour parler du métier en général.
21. Il semblerait que d'autres opérations de lotissement ou constructions de maisons aient été menées ailleurs durant cette période. L'association Les Pierres Sauvages de Belcastel s'engage depuis plusieurs années dans la délicate recension d'études ou de projets dessinés par Pouillon et signés par d'autres.
22. Parmi les articles parus : Katia D. Kaupp, « Des maisons qui respirent », *Le Nouvel Observateur*, n° 143, 7 au 13 août 1967. Rubrique *Urbanisme*.
23. Bernard Marrey, *op. cit.*
24. Société pour l'Aménagement et l'Équipement du Tourisme en Algérie
25. Ce qui représente plus de trois millions d'euros.
26. Préfecture.
27. Christian Meunier, *Fernand Pouillon, le roman d'un architecte*, Paris, Images de ville/France 3, 2002. 52 mn
28. Gendre de Jacques Chevallier, décédé en 1971, il avait pris sa suite mais n'y travaillait pas.
29. Ancien salarié de l'entreprise générale Omnium de Construction, il avait connu Fernand Pouillon sur l'opération du Point du Jour à Boulogne-Billancourt.
30. Archives Pierre sauvages de Belcastel
31. Banque algérienne de développement. Pour en savoir plus sur cette institution, voir [en ligne] http://www.fni.dz/rp/vf_/index1a7b.html?p=historique&lang=fr
32. Michel Brac de la Perrière fait ici allusion à Antoine Perez, le directeur technique et financier de l'agence, détesté par une grande partie du personnel, mais d'une loyauté sans faille à l'égard de Fernand Pouillon.
33. L'épouse de Michel Brac de la Perrière.
34. Archives Pierres Sauvages de Belcastel
35. Extrait du modèle de lettre de licenciement des employés de l'AETA, datée du 22 septembre 1984.
36. Note de Fernand Pouillon, « Réflexion sur le problème de l'habitation », à l'adresse du ministre de l'Habitat et de la Construction publique, septembre 1978. Archives Pierres sauvages de Belcastel, Toulouse.
37. *Idem.*
38. *Idem.*
39. *Idem.*
40. Houari Boumédiène sera d'ailleurs secrétaire général du mouvement des non-alignés de 1973 à 1976.
41. Organisation des pays exportateurs de pétrole.
42. Propos issus du documentaire de Christian Meunier, *op. cit.*, passage entre 45 mn 18 s et 45mn 40 s.
43. Jean-Lucien Bonillo *et al.*, *op. cit.*, pp. 246-248.
44. Nous renvoyons pour ce faire aux travaux de Giulio Barazzetta et Attilio Petruccioli, dont très peu ont été traduits. Voir la bibliographie en fin d'article.
45. Nous en voulons pour preuve l'ouvrage récemment paru en Suisse, écrit par Adam Caruso et Helen Thomas : *The Stones of Fernand Pouillon - An Alternative Modernism in French Architecture*. Zurich, GTA Verlag, 2013

RÉSUMÉS

Figure éminente de l'architecture française du XX^e siècle, Fernand Pouillon (1912-1986) a connu l'exil deux fois de suite. Une première fois de la France vers l'Algérie, entre 1965 et 1966, suite à son procès dans l'affaire du Comptoir National du Logement. Deux décennies plus tard en 1984, il se voit contraint de faire le chemin inverse, chassé par le pouvoir algérien avec la même énergie qui l'avait accueilli. Ce deuxième exil le verra revenir à Belcastel, où il finira ses jours en 1986.

L'article s'intéresse aux conditions de ces deux exils successifs et trace des parallélismes entre les raisons y ayant prévalu des deux côtés de la Méditerranée, éclairant le deuxième exil, moins documenté et beaucoup moins médiatisé que le premier.

Fernand Pouillon (1912-1986) was a prominent figure in French architecture during the 20th century. HE was exiled twice throughout his life. First, when he left France for Algeria from 1965 and 1966 after his being put on trial for his involvement in the Comptoir national du logement. Then again two decades later in 1984, when he was hunted down by the Algerian government in somewhat of the same vigour which had welcomed him. His second exile led him back to Belcastel, where he stayed until his death in 1986.

The paper examines the conditions of his two successive exiles, tracing the parallels between the reasoning that prevailed on both sides of the Mediterranean Sea. It sheds particular light on the second exile, which was less documented and much less mediatized than the first.

INDEX

Keywords : Algeria, Housing Policy, Exile, Fernand Pouillon.

Mots-clés : Algérie, Politique du logement, Exil, Fernand Pouillon

AUTEURS

CÉCILE REGNAULT

Cécile Regnault est architecte et conceptrice d'environnements sonores. Elle mène aujourd'hui ses recherches avec l'équipe du LAURE (UMR CNRS 5600 Environnement Ville et Société), à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, autour de trois thématiques : l'expérience et les représentations sensibles de l'espace, la dimension sonore de l'architecture et du paysage, la recherche-crédation par l'expérimentation. Elle est par ailleurs directrice de l'atelier Aciréne, qui met en pratique des observatoires sonores du territoire et participe à des missions de concertation et de conseils sur la dimension sonore des projets urbains. Responsable depuis 2016 du double-cursus architecte-ingénieur, elle questionne dans ses enseignements les rapports arts-sciences et s'intéresse à l'émergence de pratiques alternatives dans les métiers de la conception spatiale.

Elle a notamment publié : « De l'usage de l'enregistrement sonore en architecture », dans C. Guiliu, G. Faburel, M.-M. Mevant-Roux, H. Torgue, P. Woloszyn (dir.), *Soudspaces*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, pp. 131-140 ; avec P. Romieu, « Rafrâchir les Observatoires par le son Vers une conception immersive du paysage », *Projets de paysage*, n°15, 2016, [en ligne] <http://>

www.projetsdepaysage.fr/fr/rafra_chir_les_observatoires_par_le_son ; avec C. Hugonnet, « L'écoute anticipatrice. L'expérience comme accès aux atmosphères de demain, dans N. Rémy, N. Tixier (dir.), *Ambiances, demain. Actes du 3ème congrès international sur les ambiances*, Volos, Ed. Réseau International Ambiances/Université de Thessalie, 2016, pp. 521-527.
cecile.regnault@lyon.archi.fr

LUC BOUSQUET

Luc Bousquet est architecte diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (FR-1995). De 1996 à 2003, il a été architecte-conseil au sein du réseau des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (Saône-et-Loire, Doubs, Ardèche), intervenant dans les champs de l'urbanisme, des paysages et du développement territorial. Titulaire en 2004 du concours des Architecte et Urbaniste de l'État, il pilote de 2005 à 2008 des programmes de recherche et d'expérimentation pour le Plan Urbanisme Construction Architecture (ministère de l'Équipement), puis participe en 2008 et 2009 au développement de l'Atelier national des territoires (dans le même ministère, devenu celui de l'Écologie). Depuis 2010, il est directeur de la recherche et des partenariats à l'ENSA de Lyon.

Il a notamment publié : « Initier, inciter, investiguer. Former par la recherche à une praxis de plus en plus instruite et réflexive », dans F. Pescador et V. Mirallave (dir.). *Re_arch'y. En architecture, la recherche et le projet, France/Espagne*, ENSA Lyon/ULPGC, 2015, pp. 66-69 ; « Projets à grande échelle : vers de nouvelles médiations. L'expérience de l'Atelier National sur les territoires français », dans V. Lehmann et B. Moltuski (dir.), *Communication et grands projets. Les nouveaux défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 33-43 ; avec M. Kempf et A. Lagadec, « Construire des projets partagés, dans le temps et l'espace », dans X. Guillot (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. 3 *Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2012, pp. 126-131
luc.bousquet@lyon.archi.fr